

L'examen d'entrée en médecine aura lieu en septembre

■ Une année préparatoire pourrait être organisée également.

Ça y est. Ce mercredi, le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) présentera devant le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles son avant-projet de décret instaurant, dès la rentrée académique prochaine, un examen d'entrée pour accéder aux études de médecine et de dentisterie.

S'il est accepté comme tel, il sera organisé en une seule fois au mois de septembre, ce qui mécontente les étudiants qui regrettent que l'examen ne puisse être organisé une première fois en juin et une deuxième fois en septembre. *"Cela aura pour conséquence que les étudiants ne connaîtront leurs résultats que quelques heures avant la rentrée académique, regrette Opaline Meunier, présidente de l'Unécof, l'Union des étudiants de la Communauté française. C'est inhumain. Les étudiants en médecine ne pourront louer de kot ou in-*

roduire de demande de bourse comme tous les autres étudiants le font dès la fin des secondaires." La Fef (la Fédération des étudiants francophones) regrette également la mise en place d'un tel filtre alors que se déploie une pénurie de médecins.

Le ministre Marcourt tient cependant à relativiser ces critiques. Son objectif, rappelle-t-il, est de permettre aux étudiants en cours de cursus d'obtenir un numéro Inami. Or, le fédéral a mis une condition à cette délivrance : que la Communauté française organise un filtre à l'entame des études. *"C'est une condition absurde en contexte de pénurie, mais je dois me résoudre à mettre en place un examen d'entrée qui ne soit pas invalidé par le Conseil d'État."* Pour plus de sécurité juridique, le ministre propose donc qu'il soit organisé en une seule session. *"Et le choix du mois de septembre permettra aux étudiants qui auront une seconde session en rhéto de pouvoir passer aussi l'examen."*

Une année préparatoire

Par ailleurs, l'Ares a estimé que cet

examen qui devrait être organisé dans un lieu unique, à l'instar de ce qui se fait en Flandre, pourrait coûter 800 000 euros.

Enfin, le ministre confirme que les universités réfléchissent à la mise en place d'une année qui permettrait aux étudiants de se préparer à un tel examen. *"Mais ce ne sera pas une année de propédeutique ou de spéciale math à l'image de ce qui se fait pour les ingénieurs civils. Cette année ne préparera pas uniquement à l'examen d'entrée. Il s'agira plutôt d'une année qui offrira également des possibilités de passerelles vers d'autres filières que la seule médecine."*

BdO

"L'examen sera organisé une seule fois par an."

JEAN-CLAUDE MARCOURT

Ministre de l'Enseignement supérieur (PS).